

PASSEPORT AMBULATOIRE



ACCUEIL : 04 67 01 01 01
URGENCES 24H/24 : 04 67 61 20 30

MES RENDEZ-VOUS

CONSULTATIONS AVANT L'INTERVENTION

CONSULTATION AVEC L'ANESTHÉSISTE : Le à H

AVEC DES SPÉCIALISTES :
(selon prescription) Le à H
Le à H

AU LABORATOIRE : Le à H

L'INTERVENTION

PROGRAMMATION DE LA CHIRURGIE : Le à H

CONSULTATIONS APRÈS L'INTERVENTION

AVEC LE CHIRURGIEN : Le à H

AVEC DES SPÉCIALISTES :
(selon prescription) Le à H
Le à H

POUR LE JOUR DE MON ADMISSION :

ADMINISTRATIF

- Pièce d'identité
- Carte vitale
- Carte mutuelle
- Fiche personne de confiance signée
- Livret de famille pour les mineurs
- Moyen de paiement (pour dépassements d'honoraires éventuels)

MÉDICAL

- Consentement éclairé du patient pour la chirurgie et l'anesthésie
- Autorisation d'opérer pour les patients mineurs signée par les deux parents
- Ordonnance(s) de médicaments habituels
- Vos examens : radios, bilans biologiques...
- Matériel médical s'il est prescrit : bas de contention, ceinture abdominale, cannes...

SOMMAIRE

1	Le parcours en Ambulatoire	2
2	L'hygiène avant un acte opératoire	8
3	La satisfaction du patient	10

Le service de chirurgie ambulatoire est ouvert de 7h à 20h.
Vous pouvez joindre le secrétariat au 04.67.01.01.01

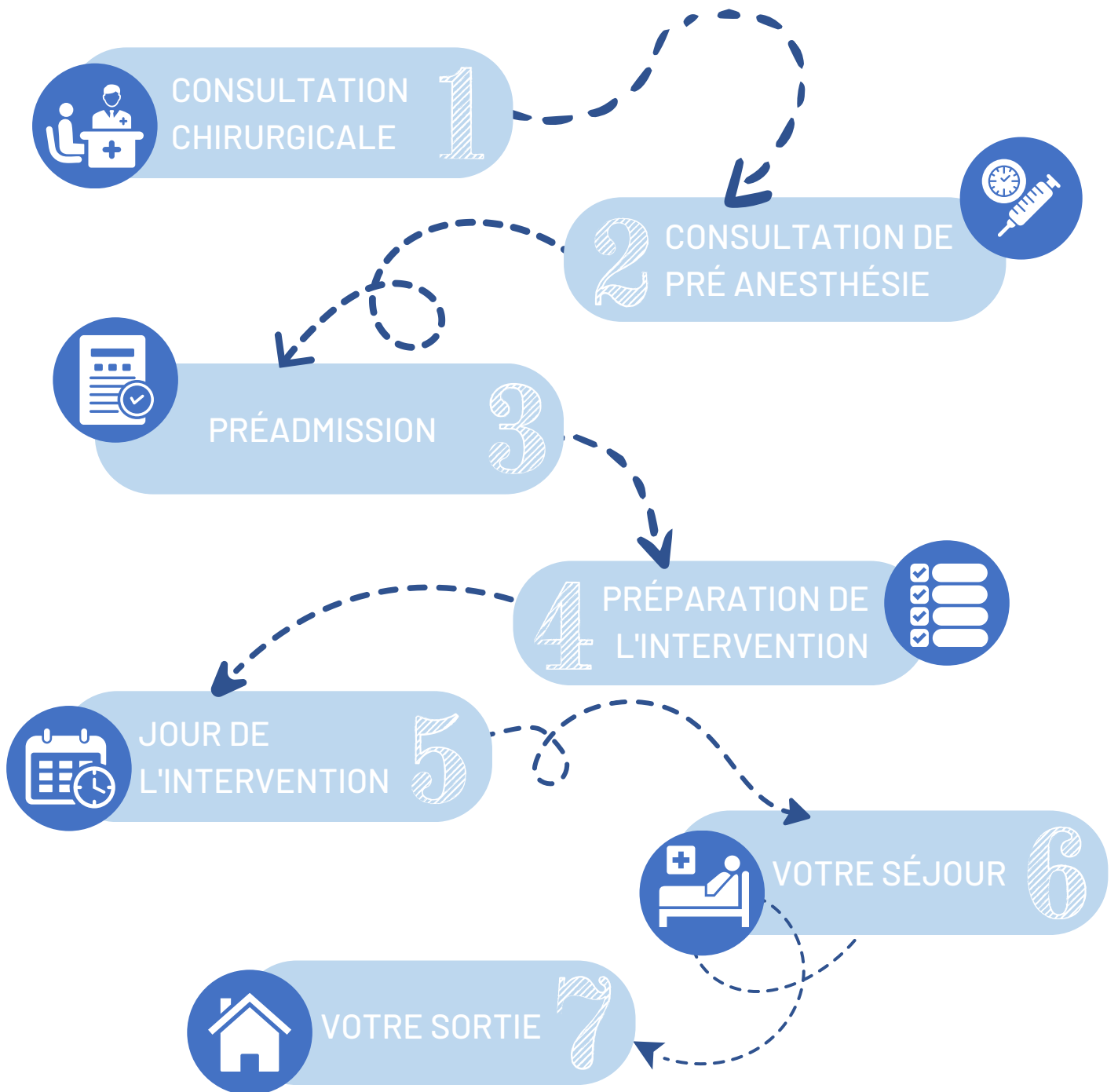
Bienvenue

 CAP
SANTÉ

La Clinique Saint Jean - Sur de France vous remercie pour votre confiance et mettra tout en œuvre pour vous garantir un séjour de qualité. Afin de vous guider tout au long de votre prise en charge, ce livret d'accueil vous permettra de prendre connaissance des informations essentielles dès la programmation de votre admission.

1

MON PARCOURS EN 7 ÉTAPES



ÉTAPE 1



LA CONSULTATION AVEC LE CHIRURGIEN

ÉTAPE 2



LA CONSULTATION AVEC L'ANESTHÉSISTE

Cette consultation est **obligatoire** et doit être effectuée au maximum **48h avant l'opération**. Vous devez vous présenter avec les **documents** suivants :

- Questionnaire de pré-anesthésie renseigné
- Carte Vitale / attestation CMU
- Carte mutuelle
- Ordonnances de traitements en cours
- Derniers examens médicaux (bilans d'imagerie médicale et bilans biologiques si nécessaire)
- Pour les enfants : carnet de santé

Il pourra éventuellement vous demander de prendre rendez-vous avec des spécialistes (cardiologie, pneumologue ...).

Pour contacter un cabinet d'anesthésie (déterminé par le secrétariat de praticien) :
ANESTHESIO SUD : 04 67 61 21 95 / ANESTHESIE SAINT JEAN : 04 67 61 21 72

ÉTAPE 3

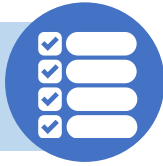


LA PRÉADMISSION

Après votre consultation avec le chirurgien et l'anesthésiste, un document vous permettant de communiquer vos pièces justificatives nécessaires :

- Carte d'identité (ou Passeport)
- Carte Vitale à jour (ou attestation d'ouverture des droits)
- Carte mutuelle / attestation CMU
- Formulaire de la personne de confiance complété
- Directives anticipées signées

Afin de finaliser l'organisation de votre séjour, vous devrez réaliser votre préadmission, en vous rendant à l'accueil de la clinique (au rez-de-chaussée). La préadmission physique est nécessaire.



JE M'ORGANISE

- Je récupère le matériel médical à la pharmacie, ainsi que mes traitements post-opératoires, si prescrits
- J'envoie les devis à la mutuelle pour ma prise en charge (si dépassements d'honoraires)
- Je contacte une infirmière libérale en vue des soins si prescrits
- Je respecte l'arrêt de certains traitements personnels selon la prescription de l'anesthésiste
- Je respecte le régime alimentaire pré opératoire selon les recommandations
- J'anticipe mon retour à domicile en prévoyant un accompagnant ou une demande de VSL
- Je ne dois pas passer la première nuit seul à mon domicile

LA VEILLE DE MON OPÉRATION

- Je retire mes bijoux et mon vernis à ongles, aucun produit cosmétique présent
- Je prends une douche avec un savon doux ou antiseptique, selon les recommandations de l'anesthésiste et / du chirurgien (la veille et le matin) selon les recommandations de l'anesthésiste et/ou chirurgien



RENDEZ-VOUS À LA PAGE 8



- Je respecte le jeûne selon les recommandations de l'anesthésiste

La veille de l'opération, une infirmière vous appellera afin de s'assurer de votre éligibilité à l'opération et vous faire un rappel sur les consignes. Elle vous informera de l'horaire de votre admission dans le service.



ÉTAPE 5



L'ADMISSION

Je me présente au secrétariat pour procéder à mon admission et finaliser les dernières formalités administratives. Il est possible que vous soyez dans les premières convocations, dans ce cas une infirmière du service vous indiquera la veille comment accéder directement au service.



Le paiement du dépassement d'honoraires éventuel se fait à l'entrée par chèque, espèces, carte bancaire



PRÉSENTEZ-VOUS AVEC L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES

ÉTAPE 6

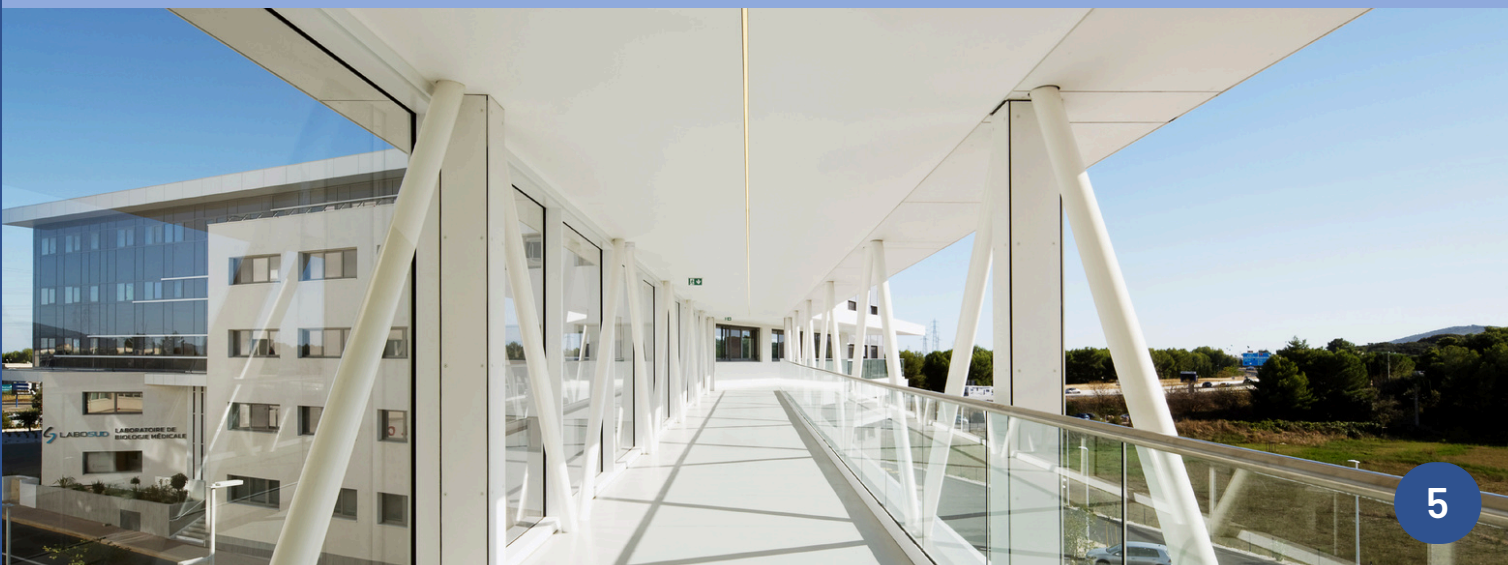


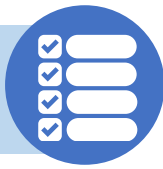
L'INTERVENTION ET MON SÉJOUR

Dès l'accueil, la vérification de votre identité est primordiale pour garantir votre sécurité : un bracelet d'identification vous est remis.

Merci de signaler à l'équipe soignante **toute modification de votre état de santé depuis votre consultation d'anesthésie** (fièvre, toux, problème de peau ou d'allergies...). Un questionnaire « top départ au bloc » permettra à l'infirmier(e) de vérifier votre éligibilité à l'opération.

Avant d'entrer dans le bloc opératoire, il vous sera demandé de retirer vos éventuelles prothèses auditives et dentaires. Un brancardier vous accompagnera au bloc opératoire à pied, en fauteuil ou en brancard selon votre état de santé.





A votre sortie du bloc opératoire, vous êtes surveillé(e) un certain temps dans votre service. Votre retour à domicile s'effectue avec **l'autorisation de votre chirurgien et du médecin anesthésiste**. En fonction de votre état, le chirurgien et/ou le médecin anesthésiste peuvent décider de vous garder en hospitalisation complète.

Les documents suivants vous seront remis :

- Lettre de liaison
- Arrêt de travail (si prescription)
- Ordonnance(s) de sortie
- Prescription de transport (si besoin)
- Compte rendu opératoire
- Consignes post-opératoires
- Vos dates de rendez-vous (si besoin)
- Bulletin de sortie

Je n'ai pas besoin de repasser par l'accueil pour ma sortie

Pour votre sécurité, il vous est formellement interdit de quitter l'établissement seul(e). Un accompagnant majeur et valide doit venir vous récupérer à votre sortie.

De votre sortie jusqu'au lendemain, vous devez respecter des consignes suivantes :

- Ne pas conduire de véhicule ;
- Ne pas utiliser d'appareil potentiellement dangereux ;
- Ne pas prendre de décision importante, votre vigilance peut être altérée ;
- Ne pas consommer d'alcool au cours des 24 heures qui suivent votre intervention ;
- Ne prendre que les médicaments prescrits par votre praticien et / ou l'anesthésiste.

Une infirmière de la clinique vous appellera ou vous enverra un SMS pour prendre des nouvelles le lendemain de mon intervention, ou le lundi si l'intervention a lieu le vendredi.

J'appelle mon chirurgien ou la clinique si :

- Je ne me sens pas bien
- J'ai des nausées ou vomissements
- J'ai des douleurs malgré les médicaments
- Je présente des saignements anormaux
- J'ai de la température
- J'ai des malaises ou des vertiges
- J'ai des douleurs abdominales
- J'ai d'autres signes qui se présentent



EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 04.67.61.20.30

QUAND ?

La **veille** de votre intervention, ainsi que **2 heures avant** celle-ci. La douche préopératoire est réalisée avec le savon antiseptique prescrit par votre chirurgien.

1 RÉDUIRE LE NOMBRE DE BACTÉRIES

RETIREZ VOS BIJOUX ET PIERCINGS



ENLEVEZ VERNIS ET MAQUILLAGE

Ainsi que les faux ongles

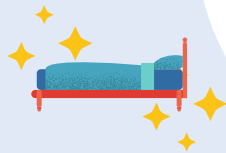


BROSSEZ-VOUS LES DENTS



DORMEZ

Dans des draps propres



HABILLEZ-VOUS

Avec des vêtements propres

SÉCHEZ-VOUS

Avec une serviette propre



3 APRÈS VOTRE DOUCHE PRÉOPÉRATOIRE

COMMENT BIEN PRENDRE SA DOUCHE PRÉOPÉRATOIRE 2

Mouillez-vous le corps et les cheveux



Appliquez le savon en commençant par les cheveux



Faire mousser jusqu'à ce que la mousse devienne blanche



Laver le visage et le cou, et le corps, en insistant sur :

- L'arrière des oreilles
- les aisselles
- le nombril
- les plis de l'aîne
- les pieds

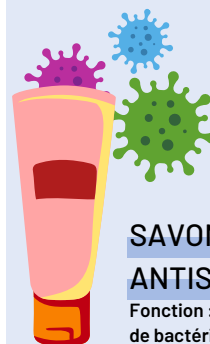


Savonnez en dernier la région génitale puis la région anale

Rincez abondamment, du haut vers le bas

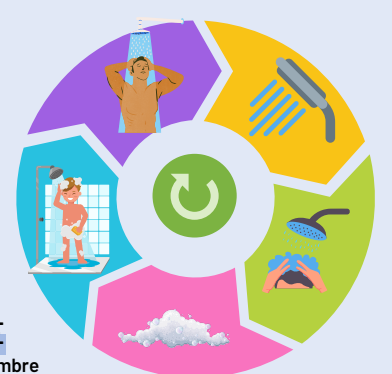


RECOMMENCEZ EN RESPECTANT LA MÊME MÉTHODE



SAVON ANTISEPTIQUE

Fonction : réduire le nombre de bactéries



ATTENTION ⚠

La **dépilation** (retrait des poils) est **proscrite** car elle favorise les infections post opératoires. Elle peut toutefois être demandée par votre chirurgien dans des situations bien précises. Dans ce cas, ne réalisez pas cette opération tout seul au domicile (risque de microlésions), c'est un professionnel qui utilisera une tondeuse spécifique à votre arrivée.

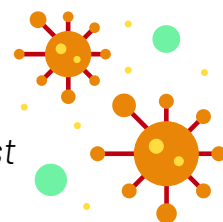
Nb : pour les examens endoscopiques à visée diagnostique (coloscopie, gastroscopie, cystoscopie), il n'est pas nécessaire d'effectuer une douche avec un savon antiseptique mais simplement une douche avec du savon ordinaire.

POURQUOI TOUTES CES PRÉCAUTIONS ?



Les consignes d'hygiène ont pour but de **prévenir les ISO** (Infections du Site Opératoire)

Une ISO est une infection qui survient à l'endroit où le patient a été opéré, et est considérée comme telle si elle apparaît dans les 30 jours suivant l'intervention.



Les origines des ISO sont majoritairement **endogènes**, c'est à dire que la contamination se fait à partir de la propre flore du patient (peau, organes, etc ...).

Certaines maladies ou comportements **augmentent le risque** d'ISO



Obésité



Tabac



Diabète



Maladies auto-immunes

Pour **prévenir les ISO** :



Respecter les consignes pré opératoire
Douche, traitements, jeûne ...



Surveillance de la zone opératoire
Surveillance de cicatrice, signalement de tout problème rencontré

SURVEILLANCE DE LA CICATRICE



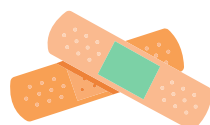
Qui surveille ?

- Les professionnels de santé
- Le patient



Comment ?

- Lors de la réfection du pansement
- Respect du protocole émis par le chirurgien



Quels signes ?

- Rougeur, chaleur
- Gonflements
- Douleur
- Fièvre ou grosse fatigue



Qui alerter ?

- L'infirmière
- Le médecin



VOUS ÊTES ACTEUR DE VOTRE SANTÉ !

VOTRE AVIS COMPTE POUR NOUS



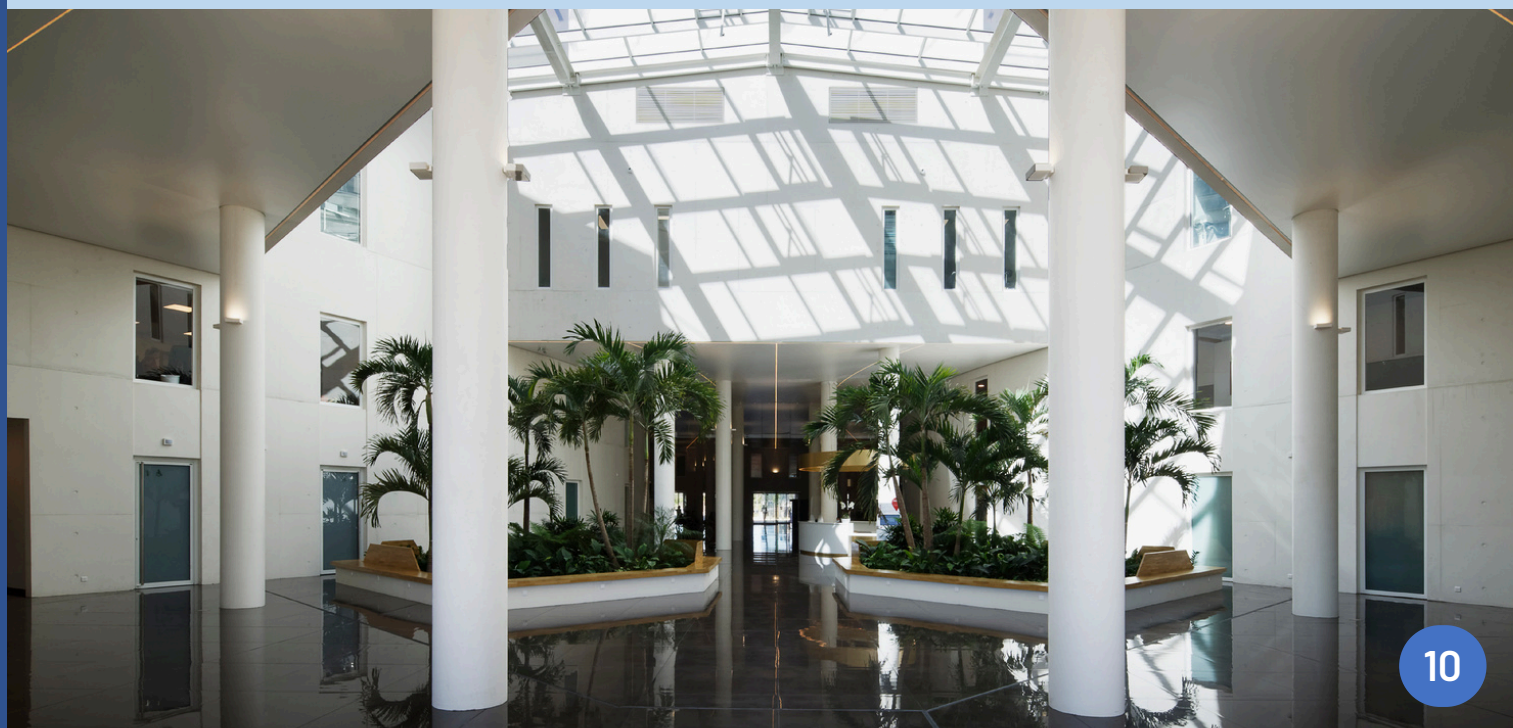
Lors de votre admission, votre adresse électronique a été collectée avec votre accord. 2 semaines après votre sortie de la Clinique, vous recevrez un e-mail de la Haute Autorité de Santé dans lequel se trouve un lien vers le **questionnaire d'expérience et de satisfaction sécurisé**, nommé e-Satis. Les résultats sont ensuite publiés sur le site de Scope Santé.

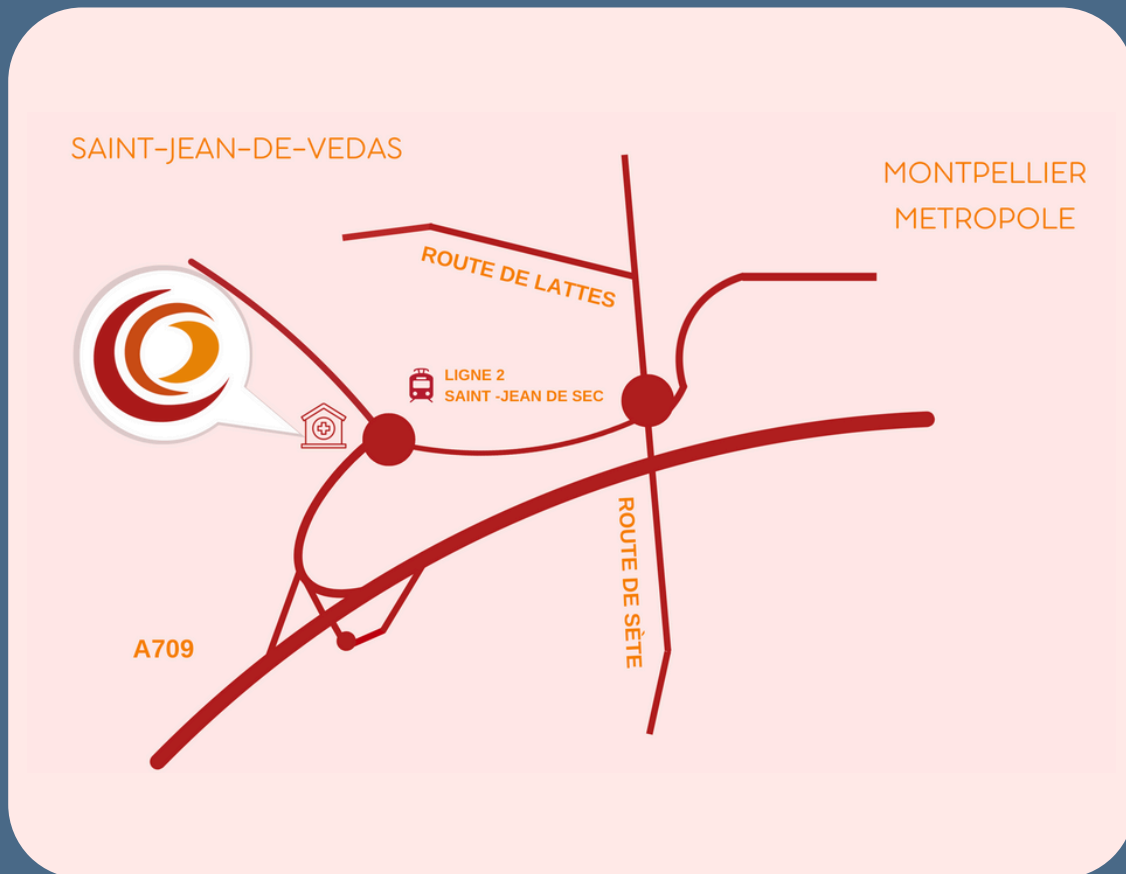


Vous pouvez également répondre à nos questionnaires de satisfaction donnés dans le service avant votre sortie, nous faisons des retours aux professionnels de votre satisfaction et des **pistes d'amélioration**.



Enfin, vous pouvez également nous donner votre avis sur Google.





*Donnez-nous
votre avis !*

